

La francophonie en revue, de *La Nouvelle Relève* à *Liberté* (1941-1965). Circulation de textes, constitution de discours et réseaux littéraires

The Francophonie in Periodical Literature, from *La Nouvelle Relève* to *Liberté* : The Circulation of Texts, the Constitution of Discourse and Literary Networks

Michel Lacroix

Volume 14, numéro 2, 2011

Les revues culturelles au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008781ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008781ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacroix, M. (2011). La francophonie en revue, de *La Nouvelle Relève* à *Liberté* (1941-1965). Circulation de textes, constitution de discours et réseaux littéraires. *Globe*, 14(2), 37–58. <https://doi.org/10.7202/1008781ar>

Résumé de l'article

Faisant l'hypothèse que l'émergence de la francophonie, comme domaine institutionnel et objet de discours, n'aurait pas été possible sans l'action des réseaux, cet article se penche sur le rôle des revues dans la cristallisation des liens entre les écrivains québécois et les littératures « étrangères ». Les exemples de *La Nouvelle Relève* et de *Liberté* montrent comment, dans le premier cas, la Deuxième Guerre mondiale et la trame internationale des réseaux personnalistes mènent à un projet d'anthologie redessinant la carte de la poésie française dans le monde et comment, dans le deuxième cas, la revue est tendue entre deux formes d'ouverture sur l'étranger, entre la francophonie et l'universalisme. Cette reconstitution historique permet aussi de voir que la constitution d'une aire littéraire francophone, loin d'être un processus irréversible, connaît des phases d'accélération et de déstructuration.

LA FRANCOPHONIE EN REVUE, DE *LA NOUVELLE RELÈVE* À *LIBERTÉ* (1941-1965). CIRCULATION DE TEXTES, CONSTITUTION DE DISCOURS ET RÉSEAUX LITTÉRAIRES

MICHEL LACROIX

Université du Québec à Montréal

✦ ✦

Résumé – Faisant l’hypothèse que l’émergence de la francophonie, comme domaine institutionnel et objet de discours, n’aurait pas été possible sans l’action des réseaux, cet article se penche sur le rôle des revues dans la cristallisation des liens entre les écrivains québécois et les littératures « étrangères ». Les exemples de *La Nouvelle Relève* et de *Liberté* montrent comment, dans le premier cas, la Deuxième Guerre mondiale et la trame internationale des réseaux personnalistes mènent à un projet d’anthologie redessinant la carte de la poésie française dans le monde et comment, dans le deuxième cas, la revue est tendue entre deux formes d’ouverture sur l’étranger, entre la francophonie et l’universalisme. Cette reconstitution historique permet aussi de voir que la constitution d’une aire littéraire francophone, loin d’être un processus irréversible, connaît des phases d’accélération et de déstructuration.

✦ ✦ ✦

The Francophonie in Periodical Literature, from La Nouvelle Relève to Liberté :

The Circulation of Texts, the Constitution of Discourse and Literary Networks

Abstract – *Positing that the emergence of the Francophonie, as an institutional domain and as an object of discourse, would not have been possible without the action of networks, this article*

examines the role of literary journals in solidifying the links between Quebec writers and “foreign” literatures. The examples of La Nouvelle Relève and Liberté show how, in the first case, the Second World War and the international framework of personalist networks led to the publication of an anthology which redrew the global map of French poetry and, in the second case, the journal was pulled between two forms of openness to the foreign, between the Francophonie and universalism. This historical reconstruction also shows how the creation of a francophone literary sphere, far from being an irreversible process, experienced periods of acceleration and breakdown.

✦ ✦

Quand, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, un jeune critique québécois, Marcel Raymond, met la main sur les revues *Hémisphères*, *Renaissance* et *Lettres françaises*, publiées à New York et à Buenos Aires, puis en rend compte dans *La Nouvelle Relève*, publiée à Montréal, il introduit ses lecteurs à des écrivains tels que Alain Bosquet, Aimé Césaire, Charles-Albert Cingria et Robert Goffin. Ce faisant, il contribue à sa manière, par la circulation de textes, d’extraits et de noms, à la création de liens entre les acteurs et revues du Québec et ceux liés à d’autres sphères littéraires « françaises ». Les circonstances sont alors exceptionnelles ; néanmoins, ces contacts manifestent un processus fondamental dans le passage de la conception d’une littérature française unitaire à celle d’un ensemble pluriel et hétéroclite de littératures de langue française, qu’il est convenu, désormais, de nommer francophonie. Sans échanges concrets entre écrivains, éditeurs et critiques, sans circulation de manuscrits, de livres et de revues entre l’Afrique, les Antilles, la Belgique ou la Suisse et le Québec, la francophonie littéraire n’aurait pas pu se construire, comme « domaine institutionnel », comme ensemble géopolitique spécifique de la République mondiale des lettres, ni se penser comme objet de discours. Telle est l’hypothèse qui soutient l’analyse de l’introduction de l’idée de « francophonie » au Québec, par l’intermédiaire des revues, en postulant que l’examen de ce phénomène jettera un éclairage nouveau sur l’histoire de la littérature québécoise et son rapport aux littératures étrangères.

REVUES, RÉSEAUX ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Mis à part quelques exceptions (les *Cahiers de Turc* de Victor Barbeau et les *Pamphlets de Valdombre* en sont les principales en ce qui concerne le Québec), une revue manifeste un projet d’écriture collective, rassemble une équipe : « C’est en ce sens que le terme de “groupement”, qui laisse entendre “l’action de réunir” et évoque l’idée de mouvement, de changement, rend

compte de la réalité vivante de la revue¹ ». Voilà pourquoi cette forme d'écriture et de publication a été élue comme objet d'étude privilégié par les historiens des sociabilités et des réseaux intellectuels ou littéraires². Pour reprendre l'expression de Jean-Marie Klinkenberg, la revue s'avère « un des plus purs modes d'existence du réseau³ ». Étudier les revues contraint en quelque sorte le chercheur à mettre en lumière le fait que la littérature, les discours, s'écrivent à plusieurs, que les milieux intellectuels, bien que hantés par l'imaginaire de la création solitaire, constituent des lieux d'échanges, de rencontres, etc.

Or, parmi ces échanges, il faut signaler ceux avec les littératures étrangères. Les revues et leurs réseaux furent en effet pendant longtemps le principal catalyseur des contacts avec les littératures d'autres pays, d'autres langues⁴. C'est d'ailleurs dans le cadre d'échanges avec une revue française que Goethe en vint à élaborer la notion de *Weltliteratur*, première forme moderne de conceptualisation de ce que Pascale Casanova a nommé, pour sa part, la « République mondiale des lettres⁵ ». Peu à peu, dans le sillage entre autres des travaux sur les transferts culturels ou sur le marché international des traductions, ce pan de l'histoire littéraire commence à être mieux connu. Ce n'est pas le cas, cependant, en ce qui concerne les revues québécoises, bien



1. Jacqueline PLUET-DESPATIN, « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », *Cahiers de l'IHTP*, n° 20, 1992, p. 127.

2. Mentionnons, entre autres, parmi une foule de travaux : Paul ARON, « Les revues littéraires en Belgique francophone de 1914 à 1940 », *La revue des revues*, n° 11, p. 55-62 ; Jean BAUDOIN et François HOURMANT (dir.), *Les revues et la dynamique des ruptures*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007 ; Anna BOSCHETTI, *Sartre et « Les temps modernes » : une entreprise intellectuelle*, Paris, Minuit, 1985 ; Philippe FOREST, *Histoire de Tel Quel (1960-1982)*, Paris, Seuil, 1995 ; Jacqueline PLUET-DESPATIN, Jean-Yves MOLLIÉ et Michel LEYMARIE (dir.), *La Belle époque des revues, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'IMEC, 2002 et Christophe PROCHASSON, *Paris 1900. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Calmann-Lévy, 1999. Pour ce qui est des travaux plus spécifiquement consacrés aux revues québécoises, mentionnons : Jacques BEAUDRY (dir.), *Le rébus des revues. Petites revues et vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998 ; Gérard FABRE et Stéphanie ANGERS, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000). Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti Pris et Possibles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004 ; Andrée FORTIN (dir.), *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993 et Catherine POMEYROLS, *Les intellectuels québécois, formation et engagements : 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996.

3. Jean-Marie KLINKENBERG, « Réseaux et trajectoires », Benoît DENIS et Daphné de MARNEFFE (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le CRI/CIEL, 2006, p. 74.

4. Philippe RÉGNIER, « Littérature nationale, littérature étrangère au XIX^e siècle. La fonction de la Revue des Deux Mondes entre 1829 et 1870 », Michel ESPAGNE et Michael WERNER (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Éditions recherche sur les civilisations, p. 289-314 ; Auguste ANGLÈS, « L'accueil des littératures étrangères dans la NRF, 1909-1914 », *La Revue des revues*, n° 2, p. 6-13 et Robert JOUANNY, « Les orientations étrangères au Mercure de France (1890-1895) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 92, n° 1, p. 56-72.

5. Sur Goethe et la conception de la « Weltliteratur », voir : Joseph JURT, « Le champ littéraire entre le national et le transnational », Gisèle SAPIRO (dir.), *L'espace intellectuel en Europe*, Paris, La Découverte, p. 201-232 et Pascale CASANOVA, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.

que l'on doive souligner l'étude remarquable de Robert Dion sur la diffusion (donc la médiation) de la culture allemande opérée par les collaborateurs de *Liberté*⁶. Pas de réseaux de médiateurs, de canaux de transmission, cependant, dans cette étude :

[L]es contacts directs avec la culture germanophone étant demeurés somme toute réduits chez les collaborateurs et rédacteurs de *Liberté* [...] ce ne sont pas d'abord des personnes qui ont circulé entre l'Allemagne et le Québec, mais des objets : livres, films, disques, etc.⁷.

On peut avancer, à cet égard, qu'au moment de l'apogée de la référence à l'Allemagne dans *Liberté*, la décennie 1980-1989, les circuits des marchés culturels (appuyés au demeurant par la diplomatie culturelle des Instituts Goethe) rendent aisément accessibles les livres, films et disques germanophones, ce qui était beaucoup moins évident dans les années 1960, et a fortiori à la fin des années 1940 ou dans l'entre-deux-guerres. Ce n'est donc pas de la seule francophonie littéraire, mais de la République mondiale des lettres en général qu'il est possible d'affirmer que la première armature institutionnelle fut constituée par les réseaux et associations. *Mutatis mutandis*, la genèse de ce « champ international » et de son « sous-système » francophone aurait connu des phases semblables à celles des champs littéraires français et québécois⁸, la multiplication des échanges, associations et autres formes de sociabilité favorise la socialisation des acteurs, la constitution d'une identité collective minimalement partagée. Il faut cependant noter, à la suite des remarques en ce sens de François Provenzano, que la réalité institutionnelle de la francophonie littéraire est nettement plus fragile que ne le laisse penser son importance comme objet de discours⁹.

Se pencher sur le rôle des revues et des réseaux dans la constitution d'une « aire littéraire francophone élargie » n'implique pas pour autant une contestation des déterminations dues aux contextes historiques, politiques, sociaux et économiques. D'ailleurs, l'importance des bouleversements géopolitiques et de la domination, symbolique et éditoriale, de la littérature hexagonale est telle, dans les cas que j'aborderai, que les négliger fausserait



6. Robert DION, *L'Allemagne de Liberté. Sur la germanophilie des intellectuels québécois*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa/Königshausen & Neumann, 2007.

7. *Ibid.*, p. 57.

8. Pierre RAJOTTE, « Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec (1760-1867) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 4, p. 545-572 et Alain VIALA, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la vie littéraire à l'époque classique*, Paris, Minuit, 1985.

9. François PROVENZANO, « Francophonie et littérature. Deux histoires socio-discursives pour une épistémologie critique », thèse de doctorat (littérature), Université de Liège, 2008, f. 484.

considérablement la lecture. Mon approche sera donc redevable à la sociologie des champs, et plus particulièrement à ceux qui, dans cette perspective, se sont intéressés à la francophonie et à « l'espace littéraire mondial¹⁰ », mais elle visera à intégrer à ce cadre théorique un niveau d'analyse supplémentaire, celui des interactions concrètes entre acteurs¹¹.

LA « PROTO-FRANCOPHONIE » AU QUÉBEC

Avant 1940, on retrouve bien peu de traces, dans les périodiques québécois, du fait qu'il existe d'autres littératures de langue française que celle publiée en France. *La Revue moderne*, dans son numéro du 15 septembre 1920, publie des « Poésies haïtiennes » d'Etzer Vilaire, de Georges Sylvain et d'Alain Mecktol, et se dit honorée de pouvoir compter sur de tels collaborateurs¹². Une autre trace est la recension, par Louis Dantin, d'une anthologie de littérature haïtienne. En fait, on ne trouve que rarement, dans les revues, de comptes rendus de littérature étrangère, et encore moins de chroniques régulières qui leur seraient dédiées¹³. Divers autres faits laissent cependant entrevoir, ici et là, que des contacts ont pu être noués avec des écrivains français de diverses origines et que l'on commence à considérer la relation entre la littérature canadienne-française et la littérature française à la lumière des cas belge ou suisse. Émile Chartier est invité à dresser une synthèse de la littérature canadienne-française qui accompagne celles des littératures belge et suisse d'expression française dans un « supplément » de *L'Histoire de la littérature française* en 10 volumes dirigée par Jean Calvet¹⁴. De même, René Gautheron fournit quelques pages sur le Canada dans le chapitre sur « Les Lettres dans les pays étrangers de langue française » du manuel de *Littérature*



10. Outre le travail cité de Pascale Casanova, voir : Paul ARON, « Le fait littéraire francophone », Romuald FONKOUA et Pierre HALEN (dir.), *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, p. 39-55 ; Paul DIRKX, *Les « Amis belges »*. *Presse littéraire et franco-universalisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 ; Gisèle SAPIRO et Johan HEILBRON (dir.), *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS, 2008 et Anna BOSCHETTI (dir.), *L'Espace culturel international*, Paris, Nouveau monde éditions, 2010.

11. Ainsi que l'ont fait, de diverses manières, les collaborateurs de Benoît Denis et Daphné de Marneffe (Benoît DENIS et Daphné de MARNEFFE (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le CRI/CIEL, 2006).

12. Anonyme, « Poésies haïtiennes », *La Revue moderne*, 15 septembre 1920, p. 20-21. Dans le même numéro, on signale que Louis Morpeau a envoyé trois ouvrages à la revue, dont une anthologie de poésie (Louis CLAUDE, « Livres et revues », *La Revue moderne*, 15 septembre 1920, p. 24).

13. Mentionnons tout de même que Jean-Charles Harvey, dans *Le Canada* puis dans *Le Jour*, évoque régulièrement des auteurs étrangers : allemands, états-uniens, russes, etc. La chronique « Le livre américain » confiée à Louis Dantin par *Le Jour*, de 1938 à 1942, fut-elle la première de ce type, dans l'histoire de la littérature québécoise ? Des études plus fouillées seront nécessaires pour apporter une réponse à cette question.

14. Émile CHARTIER, « La littérature canadienne-française », Jean CALVET (dir.), *La littérature française à l'étranger*, Paris, Gigord, 1923, p. 53-130.

française dirigé par Joseph Bédier et Paul Hazard¹⁵. Parallèlement, J. L. L. d'Artrey consacre la plus grande partie de son *Anthologie internationale des écrivains de langue française* aux poètes canadiens-français¹⁶. Enfin, plusieurs des exotiques établis à Paris prennent part à la création d'une Association internationale des écrivains de langue française en juin 1932¹⁷. Ce sont là des exemples fort divers, dont la liste ne vise pas à donner l'impression (fausse) d'une concrétisation croissante d'une aire littéraire française et plurinationale. Il y a bien, dans ces événements hétéroclites, des discours qui circulent et tendent généralement à promouvoir une conception universalisante et unitaire de la littérature comme de la langue françaises. De même, les contacts entre écrivains mènent à un début d'institutionnalisation, avec l'AIELF. Cependant, ce furent-là des phénomènes peu structurants, qui n'engendrèrent guère d'effets ni de discours, pas plus au Québec qu'ailleurs. Par ailleurs, rien de ceci ne mène, semble-t-il, à un transfert culturel d'une quelconque importance par l'intermédiaire des revues québécoises. Ces écrivains et corps littéraires demeurent véritablement étrangers aux lecteurs québécois.

RAMIFICATION DES ÉCHANGES ET GÉOPOLITIQUE LITTÉRAIRE : LA NOUVELLE RELÈVE ET LOUIS-MARCEL RAYMOND

Quitte à schématiser avec force, on pourrait dire, avec Jacques Ferron, que « tout recommence en 40 ». Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'Occupation de la France et la constitution d'un « espace littéraire de l'exil » du fait de la présence de nombreux intellectuels belges, français, suisses ou d'autres nationalités, à New York, à Mexico ou à Buenos Aires, l'importance du Québec dans la géopolitique littéraire changea du tout au tout. Connues d'à peine quelques écrivains français, avant la guerre, les revues et maisons d'édition québécoises sortent de leur lointaine périphérie pour jouer un rôle majeur dans les circuits de publication des exilés. Cela conduira à un essor sans précédent de l'édition au Québec, analysé minutieu-



15. Joseph BÉDIER et Paul HAZARD (dir.), *Histoire de la littérature française*, 2 volumes, Paris, Larousse, 1923-1924.

16. J.L.L. D'ARTREY, *Anthologie internationale. Quinze ans de poésie française à travers le monde*, Paris, La France Universelle, 1927.

17. On peut mentionner qu'on en parle, à sa création, dans *La Presse* (« Appel aux écrivains de langue française », 6 août 1932), qu'on couvre ses congrès de 1937 et de 1939 dans la presse canadienne-française et que les liens entre l'AIELF et la Société des écrivains canadiens mènent à l'organisation d'un concours scolaire, en 1939, sur le thème, « Pourquoi j'aime la langue française ».

sement par l'équipe de Jacques Michon¹⁸. *La Nouvelle Relève* et les Éditions de l'Arbre furent parmi les principaux acteurs de cette « révolution éditoriale ».

Alors que les « relations étrangères » de *La Relève*, première mouture de la revue (1934-1941), se limitaient essentiellement à quelques thomistes et personnalistes français, dont Jacques Maritain et Emmanuel Mounier, celles de *La Nouvelle Relève* (1941-1948)¹⁹ essayèrent dans d'autres directions et mobilisèrent un nombre beaucoup plus grand d'écrivains et d'intellectuels, tout en restant dominées par les membres du vaste « milieu Maritain », pour reprendre l'expression de Philippe Chenaux²⁰. Robert Charbonneau, Jacques Hurtubise et les autres collaborateurs de la revue avaient sur leurs concurrents québécois l'avantage d'être liés depuis plusieurs années à l'auteur de *Primauté du spirituel*, lequel fut une des principales figures du cercle des exilés français à New York. Par son intermédiaire, ils purent ainsi entrer en contact avec Georges Bernanos, Gustave Cohen, Wallace Fowlie, Julien Green, de Rougemont, et de nombreux autres, dont ils publieront des articles ou des livres. La nature internationale de ce réseau, redoublée par le cosmopolitisme du creuset new-yorkais, favorisera ainsi la diversification des relations du groupe de *La Nouvelle Relève*.

Nul tropisme « francophone » n'oriente cependant la ramification de ces liens ; ce furent bien davantage le catholicisme et l'engagement dans la résistance intellectuelle qui les catalysèrent. Ce fut donc dans le cadre de ce vaste réseau personnaliste et dans la foulée d'un « internationalisme » généré par la guerre que les écrits des Antillais, Belges, Mauriciens ou Suisses circulèrent au Québec et furent mentionnés dans les pages de *La Nouvelle Relève*²¹.



18. Jacques MICHON (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec*, vol. 2, « Le temps des éditeurs, 1940-1959 », Montréal, Fides, 2004.

19. Sur le groupe de *La Relève*, voir, en plus des ouvrages mentionnés d'Angers-Fabre et de Pomeyrols : Nancy HOULE, « *La Relève* : une revue, un réseau », Pierre RAJOTTE (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Nota bene, p. 113-154 ; Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC (dir.), *Saint-Denys Garneau et La Relève*, Montréal, Fides, 1994 ; Guy LA ROCHELLE, « Trois revues littéraires de 1943 à 1946 au Québec : *La Nouvelle Relève*, *Amérique française* et *Gants du ciel* », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1991 ; Jacques PELLETIER, « *La Relève*, une idéologie des années 1930 », *Voix et images du pays*, n° 5, p. 69-139 et André J. BÉLANGER, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatements : La Relève, la JEC, Cité libre et Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

20. Philippe CHENAUX, « Le milieu Maritain », *Cahiers de l'IHTP*, n° 20, p. 160-171.

21. Madeleine A. Rousseau a consacré un compte rendu au roman de Jacques Roumain (« *Les Gouverneurs de la rosée*, roman, par Jacques Roumain », *La Nouvelle Relève*, vol. 4, n° 6, décembre 1945, p. 529-536) ; Marcel Raymond a mentionné le nom d'Aimé Césaire dans sa recension des premiers numéros de la revue *Hémisphères* (« Notes sur la poésie : *Hémisphères* », *La Nouvelle Relève*, vol. 3, n° 4, mai 1944, p. 250-251 ; rappelons que la deuxième livraison de cette revue était consacrée aux tropiques et comprenait la célèbre présentation de Césaire par André Breton). Le même Raymond a consacré une recension à l'œuvre de Loys Masson, soulignant ses origines mauriciennes (*La Nouvelle Relève*, vol. 6, n° 2, janvier 1948), a souligné l'importance de la fondation, à New York, de l'École Libres de Hautes Études, qualifiée d'« université

De même, si *La Nouvelle Relève* ou les Éditions de l'Arbre publièrent des textes de Robert Goffin, Gonzague de Reynold, Vincent Sténio ou Auguste Viatte²², leur origine belge, haïtienne ou suisse ne semble pas avoir compté davantage que celle, allemande, états-unienne ou italienne, d'Emil Ludwig, Wallace Fowlie ou Giuseppe Borgese, les orientations politiques et religieuses primant sur le reste. Ou plutôt : les origines comptent dans la mesure où elles sont variées et peuvent témoigner de la dimension internationale du combat intellectuel mené par *La Relève* (et, par là, de la renommée de la revue outre-frontières). On ne retrouve pas, par conséquent, de discours élaboré, explicite, au sujet des « autres littératures françaises²³ ». La nouvelle configuration des réseaux, la circulation de textes qu'elle permet, ne suscite donc pas de nouvelles manières de voir, de nommer, de lire les littératures francophones. Serait-ce là, dès mon premier exemple, une contradiction patente de l'hypothèse formulée plus haut ?

À première vue, il paraîtrait que oui. Toutefois, si on déplace le regard, en faisant le détour par une autre revue pour, de là, plonger dans les archives, on parvient à une autre conclusion. Dans *L'Action universitaire*, Marcel Raymond fait paraître, en mai 1947, un texte au titre très révélateur, qu'il présente comme la préface d'une *Anthologie des Hémisphères* en préparation²⁴. Dans cette « Carte actuelle de la poésie d'expression française »,



franco-belge » (« Renaissance : la nouvelle revue de l'École libre », *La Nouvelle Relève*, vol. 2, n° 9, septembre 1943, p. 567-569) et a livré en vrac, aux côtés de ceux d'Aragon, de St-John Perse et de Valéry, les noms de Cingria et Michaux, dans la liste des poètes français majeurs publiés par la revue *Les Lettres françaises* (« Un cahier sud-américain sur la poésie française », *La Nouvelle Relève*, vol. 2, n° 9, septembre 1943, p. 570-571).

22. Robert GOFFIN, *Patrie de la poésie*, Montréal, L'Arbre, 1945 ; Gonzague de REYNOLD, *Le XVII^e siècle*, Montréal, L'Arbre, 1944 ; Vincent STÉNIO, *Propos d'un bâtonnier*, Montréal, L'Arbre, 1946. Auguste Viatte, pour sa part, a tenu une chronique régulière dans *La Nouvelle Relève*, essentiellement consacrée à la politique internationale.

23. Tout au plus peut-on trouver des références, rapides, à l'existence des littératures belge et suisse, seuls autres « corpus » francophones mentionnés comme tels. Berthelot Brunet, par exemple, dans une recension consacrée à Henri Massis, tente d'expliquer le succès de cet écrivain dont le style n'est « pas plus mauvais qu'un autre », mais qui l'« ennuie plus qu'un autre », en comparant son cas à celui des écrivains suisses ou belges qui durent leur réputation à la lourdeur et au ridicule de leurs compatriotes (Berthelot BRUNET, « Découvertes ? », *La Nouvelle Relève*, vol. 4, n° 6, décembre 1945, p. 541-547). Notons en passant qu'Auguste Viatte, collaborateur régulier de *La Nouvelle Relève* pendant la guerre et dont le rôle ultérieur dans la légitimation des études francophones fut marquant, n'aborde pas la question des littératures de langue française dans les pages de la revue. Cela pourrait tenir à la nature même de sa chronique, consacrée à la politique internationale, mais aussi participer d'une volonté de ne pas soulever des débats, comme le laisse entrevoir une entrée de son journal, datée du 11 août 1940 : « Plus j'y réfléchis, plus je me persuade de me tenir prêt à poser la question jurassienne et celle des nations de langue française après la guerre » (nous soulignons) (*D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, Claude HAUSER (éd.), Québec/Paris/Courrendlin, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan/Éditions communication jurassienne et européenne, 2001, p. 130).

24. Louis-Marcel RAYMOND, « Carte actuelle de la poésie d'expression française », *L'Action universitaire*, mai 1947, p. 3-10. Je dois à Jean-François Richard la découverte de cet article ainsi que du projet

Raymond entreprend « de faire un inventaire de la poésie d'expression française dans le monde », soulignant que c'est « une vue bien courte de limiter la poésie française à la seule France²⁵ » :

Je rêve, écrit-il, d'une carte [...] dont les points bleu ciel marqueraient ici et là les concentrations de poésie française ; la France, partie de la Belgique et de la Suisse, l'Afrique du Nord, quelques petits points en Italie, en Roumanie, en Lituanie, en Asie et en Océanie. Puis, en Amérique, la grande tache de la province de Québec, d'autres dans les Antilles, au Mexique et jusqu'en Amérique du Sud.

Cette cartographie de la poésie française dans le monde, rêvée par Raymond, est partiellement réalisée, dans son article, par un tour d'horizon des pays et des continents, qui va de « l'ancienne et heureuse Russie » aux « heureuses îles » des Antilles françaises. Dans ce survol, comme dans son énumération originale des « concentrations de poésie française », la France demeure le principal centre, le point de départ. De plus, au travers des formes successivement projetées de l'anthologie, la France représentait le principal contingent national : le plan dressé en mars 1947 prévoit 54 poètes français, contre 47 pour les autres pays (8 Belges, 5 Haïtiens, 7 Suisses, 12 Canadiens). Enfin, l'attribution d'une « identité » nationale spécifique aux poètes tend à ramener leur œuvre à une origine déterminée par la naissance, comme c'est le cas pour un Saint-John Perse, poète des « îles », ou un Philippe Chabaneix qui, « né en Australie, ajoute des diaprures à la poésie française²⁶ ».

Raymond n'est donc pas entièrement passé d'une conception « franco-centrée » à une forme de « péri-francodoxie », pour reprendre le cadre théorique de François Provenzano²⁷ ; l'esquisse de regroupements en fonction d'écoles poétiques françaises le montre bien, qui rabat les productions des poètes de la périphérie sur des modèles dominant au centre. Il faut cependant reconnaître, à sa décharge, qu'avant de passer en revue ces diverses tendances, il commence par souligner l'extrême variété des poètes rassemblés, pour en faire une caractéristique générale de la poésie française,

✦ ✦ ✦

d'anthologie. Je renvoie d'ailleurs le lecteur à son analyse minutieuse des réseaux de Raymond (Jean-François RICHARD, « Un "cerveau géminé" et ses réseaux : littérature, science et relations Québec-France chez Louis-Marcel Raymond (1915-1972) », mémoire de maîtrise (littérature), Université du Québec à Trois-Rivières, 2008.

25. Louis-Marcel RAYMOND, « Carte actuelle de la poésie d'expression française », *op.cit.*, p. 3.

26. *Ibid.*, p. 4.

27. Il oppose, dans sa thèse, la « francodoxie », comme « hégémonie propre aux discours sur la "francophonie" », à un contre-discours, celui de la « péri-francodoxie », qui émerge et devient hégémonique dans les « historiographies littéraires belge, suisse et québécoise » (« Francophonie et littérature... », *op. cit.*, p. 104).

dont la « force » et la « valeur » tiendraient dans « sa diversité²⁸ ». De même, la décision de « rassembler dans la familiarité de l'ordre alphabétique » les poètes de l'anthologie²⁹ laisse entendre que l'œuvre des poètes canadiens, français ou haïtiens est de valeur comparable, que leurs textes peuvent être mis côte à côte. Or ceci est un coup de force symbolique, fort significatif, que seul un écrivain d'origine périphérique aurait pu oser. Si la France demeure le centre, si la poésie française demeure « unitaire³⁰ », malgré sa diversité et sa floraison à travers le monde, désormais, le meilleur de cette poésie est pour moitié écrit hors de France, affirme, implicitement, l'anthologie de Raymond. Le geste capital, ici, est de ne pas se borner à rassembler les poètes d'expression française hors de France³¹, voire à les rassembler en sous-ensembles, comme le faisait au même moment Léopold Sedar Senghor³², ni de restreindre à quelques rares noms les « élus » d'origine étrangère, comme le font les Amitiés françaises³³. « [A]ffirmation d'une réalité collective qui peut précéder l'existence institutionnelle de la nation ou la reconnaissance du groupe culturel dont elle atteste la réalité³⁴ », l'anthologie, dans le cas du projet de Raymond, renégociait au profit des périphéries la carte de la poésie française dans le monde.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'action des réseaux. Le réseau n'est pas seulement le moyen par lequel Louis-Marcel Raymond parvient à rassembler les ressources et matériaux nécessaires à la composition de son anthologie, mais aussi un milieu dynamique fait de circulations de discours, de confrontations culturelles, ainsi que de pouvoir et de contraintes. Raymond, qui menait une double carrière de scientifique au Jardin botanique de Montréal et de critique à *La Nouvelle Relève* et aux *Cahiers des compagnons de Saint-Laurent*, se lia vers 1942 avec Robert Goffin, avocat et poète belge alors secrétaire du Pen Club international. Par Goffin, il fit entre autres la rencontre d'Alain Bosquet, jeune poète d'origine russe et belge, ainsi que



28. Louis-Marcel RAYMOND, « Carte actuelle de la poésie d'expression française », *op.cit.*, p. 6.

29. *Ibid.* p. 3.

30. Raymond ne réfère à la poésie française qu'au singulier, du début à la fin de son article. Il y a « des » poètes belges, mais « la » poésie française.

31. Comme l'avait fait J. L. L. d'Artrey, en 1927.

32. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, Presses universitaires de France, 1948.

33. *Poètes contemporains*, Paris, Les Amitiés françaises, 1946.

34. Emmanuel FRAISSE, *Les anthologies en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 11. Fraisse souligne, par ailleurs, l'importance de l'anthologie de Senghor, tout comme Provenzano le fait, parallèlement, pour la préface que lui accorde Jean-Paul Sartre. On peut voir là un autre des obstacles encourus par Raymond avec son anthologie : le succès de celle de Senghor mettait en orbite la notion de négritude, qui domina les discours sur la littérature française d'Afrique et des Antilles, de la Deuxième Guerre mondiale au mitan des années 1960.

d'Yvan Goll, poète engagé dans les milieux parisiens avant-gardistes de l'entre-deux-guerres, qui fonda à New York une revue internationale, *Hémisphères*, en 1943³⁵.

Dans la première mouture du projet, vers 1946, l'anthologie de Raymond devait rassembler une quarantaine de poètes ayant été publiés ou devant publier dans *Hémisphères*. Mais, peu à peu, entre autres sous la pression des éditeurs de l'Arbre, qui exigeaient d'y intégrer un nombre significatif de Canadiens français, le projet s'est modifié pour réunir plus de cent poètes. De son côté, Alain Bosquet, qui avait rassemblé plusieurs des inédits destinés à paraître dans l'anthologie, pressait Raymond d'accorder plus de pages aux écrivains belges. Au cours des mois, on voit la correspondance de Raymond devenir une centrale anthologique, où se croisent demandes d'information, jugements sur la valeur des contributions ou la pondération idéale des apports nationaux, etc.

Mis en contact par Bosquet, Goffin et Goll avec la poésie française de Belgique, des Antilles et d'ailleurs, dont on peut présumer qu'il ne connaissait guère l'existence auparavant³⁶, Raymond en est venu à échafauder, avec eux, un projet d'anthologie poétique internationale qu'ils ont alimenté, guidé, etc. Cependant, né des conséquences de la Seconde Guerre mondiale, le projet de Raymond dut en grande partie son enlisement aux circonstances qui résultent de la fin de cette même guerre. Car, comme l'écrivain Biron, Dumont et Nardout-Lafarge, « dès la reconstruction de la France, en 1946, la situation redevient ce qu'elle a toujours été, Paris assumant à nouveau le rôle de capitale littéraire³⁷ ». Cette remise en ordre entraîne une profonde crise dans le milieu éditorial québécois, marquée par la faillite de plus de douze éditeurs entre 1946 et 1949. Les Éditions de l'Arbre étaient du nombre et durent fermer leurs portes au tout début de 1949. Par ailleurs, cette crise éditoriale se double d'une crise dans les relations littéraires franco-



35. Yvan Goll qui plus est a mené ou collaboré à plusieurs anthologies internationales, dont *Les Cinq continents* (*Les Cinq continents. Anthologie mondiale de poésie contemporaine*, Paris, La Renaissance du Livre, 1922), qui comportait une centaine de poètes et était le travail de plus de cinquante traducteurs. Manifeste de la modernité et de la fraternité des nations, selon Fraisse (Emmanuel FRAISSE, *Les Anthologies en France...*, *op. cit.*, p. 190-194), cette anthologie montre le rôle de passeur culturel joué par Goll, rôle qui a fort probablement inspiré Raymond.

36. L'incipit de « Carte actuelle de la poésie d'expression française » le laisse entendre ; Raymond y écrit : « La guerre a mis dans une juste lumière un certain nombre de poètes qui n'avaient jusqu'ici connu que le faible rayonnement que donne le tirage toujours plutôt restreint des plaquettes de poésie » (Louis-Marcel RAYMOND, « Carte actuelle de la poésie d'expression française », *op. cit.*, p. 3). C'est la guerre qui a permis à Raymond de connaître les écrivains ci-dessus, ainsi que ces autres écrivains ou intellectuels exilés aux États-Unis : André Breton, Gustave Cohen, Jacques Maritain, Jean Wahl, etc.

37. Michel BIRON, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p. 284.

canadiennes, culminant dans le célèbre ouvrage *La France et nous* de Robert Charbonneau³⁸, lequel mène à son tour à l'introduction, dans *La Nouvelle Relève*, de réactions d'écrivains belges, dans lesquelles s'exprime très clairement la dimension « francophone » et institutionnelle de la querelle. Robert Van Vlodorp applaudit la « leçon » servie aux écrivains français par Robert Charbonneau : « la littérature canadienne-française, sans rejeter le passé, a repris sa liberté vis-à-vis de la France en général et de Paris en particulier. On ne peut que l'en féliciter ». Puis, il dresse un parallèle significatif :

Alors que nous, Belges de Wallonie ou Suisses du Pays Romand, nous sommes irrésistiblement entraînés, parfois à contre-cœur [*sic*], vers Paris, [...] les Canadiens ont eu le courage de secouer le joug parisien et ont fait de Montréal un centre nouveau³⁹.

Ces débats suscitent de vives tensions au sein des réseaux récemment constitués, dont celui de Raymond. Quelques-uns des écrivains devant figurer dans l'anthologie se retrouvent ainsi dans le camp des adversaires de Charbonneau, dont Louis Aragon et Jean Cassou. Ainsi, le contexte institutionnel de l'après-guerre prive non seulement Raymond d'éditeur, mais fragilise, voire déstructure complètement le réseau d'écrivains et d'éditeurs alimentant son anthologie. Cette anthologie devint par conséquent un livre mort-né. Néanmoins, son projet et le discours qui l'accompagne sont significatifs, en ce qu'ils affichent avec netteté leur perspective « proto-francophone ». Le lien social entre « francophones » a donc bel et bien généré un nouveau discours sur les rapports entre littératures françaises, même si les déterminations socio-économiques ont tué dans l'œuf ce développement.

ENTRE FRANCOPHONIE ET UNIVERSALISME : *LIBERTÉ*

Dix ans plus tard, en 1958, année de création de *Liberté*⁴⁰ (le premier numéro ne paraît cependant qu'en 1959), l'infrastructure éditoriale québécoise



38. Sur cette querelle, voir : Robert DION, « La France et nous après la Seconde Guerre mondiale. Analyse d'une crise », *Voix et images*, n° 38, p. 292-303 ; Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « Autonomie littéraire et rupture symbolique : le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, n° 1, p. 125-147.

39. Robert van VLODORP, « À propos d'une querelle. Un confrère belge commente "La France et nous" », *La Nouvelle Relève*, vol. 6, n° 2, janvier 1948, p. 186-187. Voir aussi Robert MERGET, « Chroniques autour d'une querelle. La France va-t-elle perdre une seconde fois le Canada ? », *La Nouvelle Relève*, vol. 6, n° 5, septembre 1948, p. 454-460.

40. Sur la revue, voir, en plus de l'ouvrage de Dion : Madeleine DUCROCQ-POIRIER (dir.), *La Revue Liberté*, Montréal, L'Hexagone, 1990 ; Laurent MAILHOT, « L'action de *Liberté* », Laurent MAILHOT (dir.), *Ouvrir le livre*, Montréal, L'Hexagone, p. 225-237 et Jean-Louis MAJOR, « *Liberté*, l'écriture et le pays », Jean-Louis MAJOR (dir.), *Le jeu en étoile, études et essais*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 155-167.

renaissait à peine et les ponts avec les écrivains francophones, français y compris, devaient être reconstruits à nouveau. Toutefois, le contexte culturel et politique québécois était sur la voie d'une série de transformations majeures, désignées plus tard sous le nom de Révolution tranquille. La revue *Liberté* allait être partie prenante de plusieurs de ces changements, de la laïcisation de l'enseignement à la création d'un ministère des Affaires culturelles. Mais, surtout, elle fut, avec *Parti pris*, un des premiers lieux où la littérature québécoise (et non plus canadienne-française) allait de soi, où son existence, sa valeur face à la littérature française ou aux littératures étrangères, n'étaient plus objets de débat. De *La Nouvelle Relève* à *Liberté*, un autre changement majeur a eu lieu, sur le plan de l'imaginaire, changement signalé par Robert Charbonneau dans *La France et nous*, mais collectivement assumé dans les années 1960 seulement : le passage d'une identité essentiellement française à une identité axée sur l'américanité.

Ceci n'empêche évidemment pas les animateurs de *Liberté* d'avoir les yeux tournés vers Paris, de suivre attentivement les publications contemporaines, de nouer des relations étroites avec nombre d'écrivains parisiens ou de rêver d'y publier. Toutefois, pour eux, l'existence d'une littérature québécoise distincte, autonome, est acquise ; de plus, si l'axe majeur, en termes d'échanges concrets et de circulation générale de textes, demeure franco-québécois, ce n'est néanmoins plus aussi central dans les discours, dans le cadre conceptuel. Le procès-verbal d'une réunion tenue en novembre 1960, dans la deuxième année d'existence de la revue, éclaire cette transformation. On y invite tous les collaborateurs à garder à l'esprit, lors de la rédaction d'articles, les trois plans fondamentaux suivants : « Le Canada-français *in se et per se* / Le Canada français et le reste de la communauté française / le Canada-français et l'Amérique i.e. versus Canada-english [*sic*] et USA surtout⁴¹ ». Sous la désignation ambiguë de « communauté française », *Liberté* substitue à l'axe franco-québécois une relation à une aire culturelle élargie.

La concrétisation la plus marquante de cet intérêt se trouve dans une suite de trois numéros publiés en 1962 et 1963. À lire le sommaire du premier de la série, publié en mai 1962, rien ne signale l'intérêt pour la communauté française derrière la thématique locale « Le Canada français, les clercs et les autres » (n° 23). Pourtant, les mentions répétées aux textes d'Aimé Césaire, de Cheikh Anta Diop et de Léopold Sedar Senghor tracent au fil des



41. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/007, « Liberté 59 », Procès-verbal de la réunion du 4 novembre 1960.

trois premières contributions un parallèle constant entre la situation québécoise et les enjeux de la décolonisation⁴². Dans les numéros suivants, respectivement intitulés « Nationalismes et cultures en Belgique » (n° 24) et « Culture française » (n° 25), la dimension « francophone » est plus nette : ce dernier numéro contient par exemple des contributions d'Aimé Césaire sur « La culture et la colonisation », de Charles-H. Favrod, directeur de la *Gazette de Lausanne*, sur la vie politique africaine et d'Olympe Bhêly-Quenum sur l'Afrique noire⁴³. Avec l'enseignement de Jacques Berque à l'Université de Montréal en 1952, ce numéro constitue sans doute un des vecteurs majeurs dans l'introduction de l'idéologie de la décolonisation au Québec.

La réunion de ces trois numéros laisse entrevoir comment s'oriente le regard sur les cultures francophones : il s'agit à la fois de se pencher sur les formes prises, dans d'autres pays de langue française, par les débats sur le nationalisme et le bilinguisme, en confiant pour ce faire la parole à des intellectuels de là-bas, et d'en tirer profit, dans les textes qui portent sur le Québec, pour éclairer la situation culturelle, linguistique et politique. On postule ainsi, sinon une communauté de destins, du moins des équivalences entre des cas de conflits linguistiques. Le point de vue est ainsi politique et sociologique, plutôt que spécifiquement littéraire⁴⁴.

Ce discours sur et à partir de la francophonie est appuyé sur une circulation nourrie de textes et de revues, mais aussi d'écrivains, les animateurs de *Liberté* voyageant régulièrement en Belgique et en France, un peu moins souvent en Suisse, et plus exceptionnellement encore en Afrique. On ne se contente pas de lire les textes des confrères francophones, on cherche à les contacter, à les rencontrer, à les publier dans *Liberté*, ceci afin de « créer des liens plus serrés entre des pays francophones⁴⁵ », aux dires d'Hubert Aquin. Toutefois, tout se passe comme si le « triplé » des numéros 23 à 25 marquait le point culminant d'un « moment francophone » quelque peu fugace.



42. Celles d'Yves Préfontaine, « Parti pris », p. 291-298, d'Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », p. 299-325, et de Jacques Poisson, « Le loyalisme », p. 326-338. Les nombreuses études sur ce célèbre texte d'Aquin n'ont guère mis en évidence ce soubassement de sa pensée (ni le rôle, central, qu'y joue le tome 5 des *Œuvres* de Teilhard de Chardin).

43. Aimé CÉSAIRE, « Culture et colonisation », *Liberté*, n° 25, 1963, p. 15-35 ; Charles-Henri FAVROD, « On gouverne dans sa langue », *Liberté*, n° 25, 1963, p. 36-44 et Olympe BHÊLY-QUENUM, « L'Afrique noire et la langue française », *Liberté*, n° 25, 1963, p. 45-49.

44. Le numéro sur « Le Québec et la lutte des langues » (31-32, mars avril 1964) développera plus longuement le discours « contre » le bilinguisme de *Liberté*. Moins centrales, on y trouve encore diverses références à la Belgique, à la Suisse ou à l'Algérie.

45. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS426/008, Lettre d'Hubert Aquin à Alioune Diop, 10 octobre 1962. Non envoyée semblerait-il.

Liberté demeura ouverte, après 1965, aux questions « francophones », publiant des numéros spéciaux sur l'Acadie ou l'Algérie⁴⁶ ; toutefois, ceux-ci occupèrent un espace plus restreint, moins régulier, dans la page de la revue. De plus, il s'agit désormais essentiellement de poèmes, de textes de fiction ou d'essais consacrés à la littérature et à la culture. Mais, surtout, ces articles s'intègrent à une autre « configuration » des échanges avec l'étranger, laquelle est résolument internationale. Les littératures algériennes ou roumaines prennent alors place aux côtés de celles de l'Australie, d'Israël ou de la Yougoslavie.

Pour expliquer ce changement, il faut plonger dans les archives de la revue et mettre en lumière les tensions entre deux conceptions, deux stratégies de « relations étrangères », unies dans leur commune volonté d'ouvrir le champ d'observation au-delà des axes français et états-unien, mais divergentes quant aux orientations à donner à cette ouverture (et à la revue, de manière plus générale). Du même coup, ceci éclairera partiellement le rôle des réseaux dans la circulation des textes et discours « francophones ».

Suivons pour ce faire la piste du numéro 25, consacré à la « Culture française ». Le document de novembre 1960, cité plus haut, invitait les collaborateurs de *Liberté* à tenir compte des liens entre le Québec et la « communauté française » dans la rédaction de leurs articles. Plus ancienne trace d'un intérêt spécifique envers la francophonie, ce procès-verbal le présente comme un des aspects centraux dans la réflexion générale de la revue. Cependant, la première manifestation concrète semble être le projet d'un « numéro spécial sur la poésie française dans le monde », abordé dans la réunion du 5 mai 1961. Présenté comme « une sorte d'anthologie » et confié à Michèle Lalonde, le projet s'apparente à celui de Louis-Marcel Raymond⁴⁷. Une note manuscrite accompagnant le compte rendu indique que Marcel Martin, de l'Office national du film, aurait rencontré de jeunes Africains et leur aurait demandé une liste de jeunes poètes, signe tout à la fois de la nature réticulaire de la recherche de collaborateurs et du manque d'informations quant à la poésie africaine d'expression française⁴⁸.

Quelques mois plus tard, le dossier a changé de nature : Hubert Aquin envoie la liste des noms devant figurer au sommaire du numéro « sur



46. « Spécial Acadie », n° 65, 1969, « À la recherche d'une Algérie », n° 75, 1971.

47. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/012, « Liberté. Réunion du vendredi, 5 mai 1961. Compte rendu ».

48. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/012, chemise « Réunions de Liberté », notes, sans titre, datées 5 mai 1961.

l'ensemble des pays francophones » à Guy Frégault, alors sous-ministre des Affaires culturelles au gouvernement du Québec :

Alioune Diop (Sénégal) Aimé Césaire (Martinique) Léopold Senghor (Sénégal) Jacques Rabémananjara (Madagascar), Robert Mallet (Madagascar) Kateb Yacine (Algérie) Jacques Rousseau (Canada) Guy Dubreuil (Canada) Roger Lemelin (Canada) Georges Schéhadé (Liban) Gaetan Picon (France) Michel Leiris (France) André Breton (France) F. Mallet-Joris (Belgique) Charles-Henri Favrod (Suisse) Cheikh Hamidou Kane (Sénégal) Maximilien Quenum (Dahomey)⁴⁹

Il ne s'agit manifestement plus d'un projet d'anthologie, ici, et certainement pas d'une anthologie de « jeunes poètes », mais d'une entreprise dont le cadre ne se dégage pas avec précision de ce rassemblement hétéroclite (pourquoi s'adresser à Roger Lemelin ou à Françoise Mallet-Joris, par exemple?). Apparaissent déjà, dans cet amalgame, les noms des collaborateurs du numéro (Césaire, Favrod et Bhély-Quenum, auxquels s'ajoutera celui d'un des membres du comité de direction de la revue, Jacques Bobet). Cependant, malgré les assurances données par Aquin à Frégault – « [c]ertains de ces auteurs ont déjà donné leur accord ; les autres seront sollicités dans les quinze prochains jours » –, aucun de ceux-ci n'a encore été contacté. Il semblerait en effet qu'Aquin n'ait véritablement entrepris des démarches en ce sens qu'autour de septembre 1962, c'est-à-dire après le tournage en France à la fin juin du documentaire *À l'heure de la décolonisation*, lui-même précédé d'un long séjour préparatoire en Afrique et en Europe, d'octobre 1961 à janvier 1962.

Les projets de film et de numéro de revue, bien que préparés dans des contextes nettement distincts, furent en fait des vases communicants, tant pour les participants (Bhély-Quenum et Favrod participèrent à l'un et à l'autre, l'entrevue d'Albert Memmi réalisée pour le film devait être insérée dans le numéro de revue, Cheikh Hamidou Kane, pressenti pour la revue, fut finalement interviewé pour le film, etc.⁵⁰) que pour l'élaboration d'un dis-

✦ ✦ ✦

49. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/007, Chemise « Liberté 1962 », Lettre du 15 janvier 1962.

50. Notons au sujet des collaborateurs que, dans un procès-verbal du 23 octobre 1962, les noms de Jacques Berque et d'Albert Memmi sont associés à ce numéro, pendant qu'on sollicite des textes de membres du comité, dont Jacques Bobet et Fernand Ouellette. Toutefois, ajoute-t-on, Guy Frégault devait donner son accord sur les textes, « si nous voulons le "nanane" » (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS426/007, « Liberté 1962 », Procès-verbal du 23 octobre 1962). Près de deux mois plus tard, quand Aquin adresse à Frégault les textes du numéro, la liste des auteurs comprend : « Albert Memmi, Jacques Berque, Olympe Bhély-Quenum, Charles-Henri Favrod, Hervé Lavenir [et] Aimé Césaire » (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/007, « Liberté 1962 », Lettre du 12 décembre 1962 d'Hubert Aquin à Guy Frégault). Rien n'indique, cependant, si Frégault a opposé son veto à la publication des entrevues avec Berque et Memmi. Une note de Belleau à

cours spécifique sur la francophonie, la décolonisation, le bilinguisme, etc. À la différence du film, cependant, qui donnait en premier lieu la parole à un représentant du gouvernement français, Jean-Pierre Dannaud, la revue ne s'adressa qu'à des sympathisants de la décolonisation, dont des responsables de deux revues majeures de la francophonie africaine, Alioune Diop, directeur de *Présence africaine* (fondée en 1947⁵¹), et Olympe Bhély-Quenum, directeur de *La Vie africaine* (1959-1965⁵²). En un mot, la francophonie de *Liberté*, en 1962-1963, est politique, découle de la décolonisation et confronte ses acteurs à des luttes linguistiques et sociales, ainsi qu'aux bouleversements esthétiques causés par des poètes comme Césaire⁵³.

En liant l'idée de francophonie à l'indépendance des pays africains⁵⁴, Aquin confère d'une part à l'Afrique et aux intellectuels africains un rôle séminal dans la construction d'un ensemble linguistique international, tout en militant implicitement pour une « décolonisation du Québec ».



Aquin, datée du 11 décembre 1962 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/007, « Liberté 1962 ») manifeste sa déception à la lecture de l'entrevue de Memmi. Il est donc possible que l'équipe de la revue ait préféré elle-même ne pas les publier...

51. Sur cette revue, rapidement doublée d'une maison d'édition, voir, entre autres : Valentin Y. MUDIMBE (dir.), *The Surreptitious Speech : Présence africaine and the Politics of Otherness*, Chicago, University of Chicago Press, 1992 ; Jeanne NYHIRAHABIMANA, « *Présence Africaine*, 1947-1967. Émergence du discours critique littéraire africain francophone : Stratégies discursives et cognitives », University of Western Ontario, 2005, ainsi que le numéro spécial « *Présence africaine*. Les conditions noires ; une généalogie des discours », *Gradhiva*, n° 10, 2009.

52. Ce magazine consacré à l'actualité des pays africains n'a pas eu un impact aussi fort, loin s'en faut, que *Présence africaine*, aussi n'a-t-il guère suscité d'études. On pourra lire à son sujet l'article de Jean-François DURAND, « La critique littéraire dans *La Vie africaine* (1959-1965) », Société internationale d'étude des littératures de l'ère coloniale, http://www.sielec.net/pages_site/ANALYSES/durand_la_critique_litteraire_dans_la_vie_africaine.htm (10 juillet 2010).

53. Si le numéro publié n'en porte pas de trace, Aquin n'avait pas négligé cet aspect de la francophonie, comme le montre une lettre à Alain Bosquet : « C'est parce que je sais quel intérêt lucide vous portez à la littérature mondiale d'expression française et aux bouleversements multiples que la poésie français a subis, puis assimilés, depuis que des Césaire ou, sur un mode différent, un Gaston Miron ont fait irruption dans la poésie, que j'ai pensé faire appel à vous pour décrire précisément ces apports très divers. [...] Ce numéro spécial que nous préparons sur les problèmes relatifs à la mondialisation de la langue français et à la naissance, si hésitante ou confuse soit-elle, d'une littérature nouvelle d'expression française dont les racines plongent dans des continents éloignés et dont l'inspiration se modèle sur des archétypes culturels doubles, ambivalents, parfois même historiquement opposés » (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 246/007, « Liberté 1962 », lettre du 19 septembre 1962 d'Hubert Aquin à Alain Bosquet).

54. Dans le « 6^e rapport » présenté pour défendre l'idée d'une série de films consacrés à la « Civilisation française », série qui devait comporter six documentaires (seulement deux, « À l'heure de la décolonisation » et « France revisitée », furent tournés), Aquin écrit que la décolonisation « apparaît comme une introduction indispensable à la série », car « l'éclatement en plusieurs temps de l'hégémonie française a eu comme conséquence de laisser, à sa place, la langue française. [...] La fin de la colonisation est à la fois un terme politique et un début linguistique. [...] Ce film [alors intitulé « Décolonisation »] évoque la série d'événements qui, en déposant la France, a mis le monde en présence d'un fait nouveau et complexe : la francophonie » (Université du Québec à Montréal, Archives de l'EDAQ, Hubert Aquin, « Civilisation française, 6^e rapport », document sans date). Notons en passant la contribution de Gilles Marcotte et d'André Belleau, deux membres de l'équipe de *Liberté*, au projet.

D'autre part, l'articulation entre francophonie et bilinguisme, entre autres par l'intermédiaire de la colonisation, nettement perceptible dans l'entrevue avec Albert Memmi⁵⁵, confère une dimension sociale, et conflictuelle, à la francophonie, ce qui l'éloigne des conceptualisations idéalisantes et essentialisantes, largement dominantes chez les acteurs de la construction institutionnelle francophone⁵⁶. Notons cependant que ce discours sur la francophonie, dont on retrouve des éléments dans de nombreux articles et romans d'Aquin, n'est pas partagé, tant s'en faut, par tous ses interlocuteurs.

L'intérêt d'Aquin pour la francophonie ne va pas seulement dans le sens d'un transfert culturel introduisant au Québec (avec médiations diverses) des textes d'écrivains et d'intellectuels francophones ou portant sur les pays francophones, car il vise aussi à faire circuler *Liberté* à travers la francophonie, voire à faire de celle-ci « la première revue non métropolitaine de langue française à rayonner dans l'ensemble des pays francophones⁵⁷ ». Cet objectif manifeste une volonté de diffusion internationale délimitée par une aire linguistique spécifique, en même temps que l'espoir de faire du Québec un pôle incontournable dans le processus de « mondialisation de la langue française », ceci contre la domination de Paris. Par ailleurs, dans le cas de *Liberté* comme dans le cas de l'anthologie de Raymond, il faut souligner que le transfert culturel réalisé par la circulation des textes et des idées n'opère pas tant une « importation » discursive, même si médiatisée et transformatrice, qu'une construction discursive en interaction avec les interlocuteurs. Autrement dit, il n'y a pas encore, au moment où Aquin prépare film et numéro de revue, de « discours francophone » nettement constitué, que ce soit dans sa variante humaniste et idéaliste, défendue par Léopold Sedar Senghor, ou dans sa variante plus politisée, plus conflictuelle, axée sur la décolonisation et le bilinguisme, dont certains fils mènent d'Aimé Césaire à Édouard Glissant. Ou plutôt : ce discours est précisément en voie d'émergence, de constitution, dans ces années 1960-1962 qui marquent l'accession à l'indépendance des



55. Université du Québec à Montréal, Archives de l'EDAQ, Hubert Aquin, « Entrevue avec Albert Memmi ». L'association est aussi au cœur de la contribution d'Aquin au numéro de *Liberté* sur « Le Québec et la lutte des langues » ; il y avance, dès sa deuxième phrase : « Le bilinguisme [...] n'a jamais été qu'un épiphénomène des conquêtes et des guerres de colonisation » (Hubert AQUIN, « Le basic bilingue », *Liberté*, n° 31-32, mars avril 1964, p. 114.

56. Voir à ce sujet les analyses du chapitre « Francodoxie décoloniale » de la thèse de François PROVENZANO, « Francophonie et littérature... », *op. cit.*, p. 185-228.

57. Lettre d'Hubert Aquin à Eugène Bussière, du Conseil des Arts du Canada, 15 janvier 1962. Copie conservée dans les archives du Projet d'édition critique Hubert Aquin (EDAQ) à l'Université du Québec à Montréal. Pour atteindre cet objectif, Aquin sollicite une aide financière de 8000 \$ au Conseil des Arts. On ne trouve malheureusement pas la réponse à cette lettre ni dans les archives de *Liberté* ni dans celles de l'EDAQ.

anciennes colonies françaises d'Afrique. Selon Provenzano, ce serait le numéro de novembre 1962 d'*Esprit*, consacré au « Français, langue vivante », qui a « contribué à rendre visible la “francophonie” comme objet de discours⁵⁸ ». De ce point de vue, Aquin est partie prenante de cette émergence, et non un « récepteur » ultérieur. On peut d'ailleurs remarquer qu'il utilise abondamment, dans ses lettres et dans son film, le terme de « francophonie » (inexplicablement absent, cependant, des numéros 23, 24 et 25 de *Liberté*), sans s'expliquer sur son sens. Sans doute fut-il un des premiers intellectuels québécois à s'en emparer.

On ne saurait réduire le « moment francophone » de *Liberté* aux préoccupations du seul Aquin, puisque l'intérêt porté à la communauté française comme le projet de numéro précédaient son intégration à la revue (en novembre 1960) et son élection à la direction (en juillet 1961). Les procès-verbaux témoignent par ailleurs de l'engagement, à divers titres, d'autres responsables de la revue, parmi lesquels André Belleau, Michèle Lalonde et Yves Préfontaine.

Toutefois, après le départ d'Hubert Aquin, à la fin de 1962⁵⁹, et le retour de Jean-Guy Pilon à la direction de la revue (il l'avait dirigée de 1958 à août 1960, et la dirigera de 1963 jusqu'à 1980), la francophonie et la décolonisation cessent d'être des préoccupations majeures. Désormais, toutes les littératures étrangères intéresseront la revue. Les enjeux politiques ne disparaissent pas complètement, mais se concentrent essentiellement sur la situation québécoise et se trouvent abordés, de plus en plus, à partir d'un point de vue culturel. Pilon déclarera d'ailleurs, dans le numéro 33, en 1964, que *Liberté* était « d'abord et avant tout une revue d'écrivains⁶⁰ ». Sans aller jusqu'à dire que les animateurs de *Liberté* se posent « en esthètes, sinon en dilettantes, du politique⁶¹ », on peut juger que les tensions entre littérature et idéologie, essayisme culturel et prises de position sociopolitiques, qui hantent les premières décennies de la revue, ont généralement été tranchées en faveur des premiers termes⁶².



58. François PROVENZANO, « Francophonie et littérature », *op. cit.*, p. 207.

59. Précisons qu'il laisse à Pilon la direction de la revue, mais ne claque pas pour autant la porte, continuant de figurer au comité de direction jusqu'au moment de sa démission, en 1971. On peut lire (dans *Liberté*!) le texte de la conférence annonçant sa rupture (« L'écrivain et les pouvoirs », *Liberté*, n° 74, 1971, p. 89-93).

60. Jean-Guy PILON, « Quelques façons de présenter un numéro inhabituel », *Liberté*, n° 33, mai-juin 1964, p. 180.

61. Robert DION, *L'Allemagne de Liberté*, *op. cit.*, p. 4.

62. Ainsi, avant même la démission d'Hubert Aquin (du poste de direction, il demeure membre du comité de direction jusqu'en 1970), Jacques Godbout avait mis fin à sa direction de la revue après seulement cinq numéros, jugeant que le refus d'un article de Gilles Constantineau (dont le sujet nous est

La volonté de couvrir le plus largement possible les littératures étrangères, d'entrer en contact avec les écrivains étrangers, ne fit pas irruption brutalement en 1963, avec le retour de Pilon aux commandes. D'une part, elle était visible, avant même le lancement de la revue, dans les multiples démarches de Jean-Guy Pilon auprès des ambassades, instituts culturels ou revues littéraires à l'étranger⁶³. On pourrait même soutenir qu'elle était un héritage des Biennales de poésie de Knokke-le-Zoute. Pilon participa à la III^e édition, en 1956, puis à la IV^e, en 1959, et à nouveau à la VII^e, en 1965 (cette fois à titre de juré du Grand Prix international de poésie).

Elle ne put, d'autre part, se concrétiser que progressivement. Dès janvier 1963, Pilon tente de recruter des chroniqueurs de littérature étrangère⁶⁴, non sans difficultés : Gérard Bessette pour la littérature canadienne-anglaise (refus), Alain Bosquet pour la France (refus), Pierre Brodin pour la littérature états-unienne (accord). Cependant, il ne put trouver de chroniqueur régulier pour d'autres corpus nationaux que français et états-unien. Parallèlement, Pilon tenta de recruter des collaborateurs étrangers, puis de publier des numéros spéciaux sur les littératures étrangères. Le premier de ces numéros fut préparé à l'occasion de l'Expo 67 et rassembla des poètes d'Australie, du Brésil, du Danemark, de la France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la Pologne, du Québec et de l'URSS. Le tournant fut plus sensible encore, plus explicite, dans les années 1970 : plusieurs « notes de gérance » insistent en effet sur la dimension internationale de la revue : celle du numéro 78 affiche « notre détermination de faire de cette revue un lieu de parole ouvert sur le monde » ; celle du numéro 79-80 clame : « Nous souhaitons, depuis quelques [*sic*] temps, réaliser un numéro à caractère international. Nous croyons y être parvenus avec cette livraison » ; celle du numéro 81, enfin, déclare sans ambages : « Nous sommes fiers de réunir dans le même sommaire autant de noms d'écrivains du Québec et de l'étranger ». Ce



inconnu) était dû à une censure politique (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Liberté, MSS 426/007, « Liberté 1961 », lettre du 27 juin 1961). De plus, avant lui, peu de temps après la parution du premier numéro, une première scission avait entraîné le départ de cinq membres du comité de rédaction (Gilles Carles, Gilles Hénault, Paul-Marie Lapointe, Lucien Véronneau et Michel Van Schendel), qui jugeaient la revue trop timorée au sujet de la grève de Radio-Canada.

63. Dans la seule année 1958, Pilon s'adresse ainsi aux ambassadeurs d'URSS et du Japon, à l'UNESCO ainsi qu'à une revue australienne, afin de diffuser la revue et d'entrer en contact avec des écrivains étrangers.

64. Si la démarche de Pilon se présente comme une réorientation (il écrit ainsi à Alain Bosquet : « Mon intention est d'insister davantage sur la littérature qu'il ne l'a été fait depuis un an. Je voudrais mettre au point une série de « lettres de l'étranger », lettre du 29 janvier 1963), il ne faudrait pas croire à une coupure totale entre la politique d'Aquin et la sienne. Aquin avait en effet tenté d'obtenir une chronique de littérature canadienne-anglaise, en 1962 (Université du Québec à Montréal, Archives de l'EDAQ, lettre à Maureen Burrell, 29 mars 1962).

mouvement culmine en quelque sorte avec la création, en 1972, de la première Rencontre internationale des écrivains, qui devint un événement annuel, bouclant ainsi la boucle avec le modèle de Knokke-le-Zoute.

Pilon et *Liberté* développent ainsi une stratégie universaliste apparentée à celle du *Journal des poètes* et des Biennales internationales de poésie, sans se restreindre cependant à un seul genre. Contrairement à la démarche opérée par Aquin, sous la bannière d'une francophonie décolonisée et politisée, ils « repoussent [...] l'opposition centre vs périphérie au profit d'une universalité qui transcende les frontières⁶⁵ ». Les deux stratégies, cependant, se rejoignent dans la promotion de *Liberté* comme revue d'envergure internationale et, par-delà, dans la valorisation d'une intégration accentuée de la sphère littéraire et intellectuelle québécoise dans les échanges internationaux.

Il serait utile de suivre l'évolution de l'idée de francophonie, telle qu'elle est présente et articulée dans les revues québécoises après 1965. Cependant, outre que cette analyse dépasse le cadre de cet article, il semble que peu de revues littéraires ou, plus largement, intellectuelles, se soient emparées de cet objet de discours, qui paraît désormais intéresser davantage les chercheurs universitaires que les écrivains. Tout se passe ainsi comme si, après la hausse temporaire de 1962-1963, la cote de la francophonie dans la bourse des valeurs discursives tombait à nouveau. Cela illustre, d'une certaine façon, le faible intérêt du « label francophone » dans les sphères littéraires de l'époque (québécoise, française et mondiale⁶⁶) et les difficultés subséquentes dans la constitution des réseaux. Tout comme celui mis en place par Raymond se désagrège en 1947-1948, ne laissant guère de traces que dans les archives, de même, celui constitué par Aquin et l'équipe de *Liberté* se défait et ne sert plus de vecteur à des échanges intellectuels nourris, générateurs de transformations discursives. L'étude des circulations francophones autour des équipes de *La Nouvelle Relève* et de *Liberté* contribue ainsi à montrer que l'émergence de la francophonie comme discours et comme structure (donc rapports de force) informant les échanges entre écrivains, loin d'être un processus irréversible et unilatéral, connaît des hauts et des bas, des phases d'accélération et des phases de déstructuration. Les projets de Raymond et d'Aquin aboutissent ainsi, partiellement, à des échecs. Quoi qu'il en soit, une piste s'ouvre ici pour les chercheurs intéressés à la francophonie : celle des liens directs,

✦ ✦ ✦

65. Bibiane FRÉCHÉ, « La création des Biennales de poésie de Knokke en 1952 ou l'ascension tranquille du *Journal des poètes* sur la scène littéraire internationale », *Études de lettres*, n° 1-2, 2006, p. 249.

66. Sur les rapports de force gouvernant les relations entre sphères littéraires, dont celle de la francophonie, je renvoie aux travaux cités plus haut (note 10).

concrets, entre les périphéries, de leurs axes, dimensions et effets, ainsi que du rôle éventuel de Paris comme « pôle dominant » dans les axes triangulaires canalisant les réseaux francophones. C'est parce que Paris est inaccessible, parce que le rôle des périphéries dans la production et la circulation des littératures françaises a pris une importance capitale, que Marcel Raymond peut « découvrir » les poètes antillais, belges, haïtiens, roumains, suisses, etc.

Pour ce qui est des revues comme lieu d'élaboration et de diffusion des discours et des textes, un bref retour sur les postulats de départ s'impose au terme de notre parcours. D'abord, pour souligner l'importance du travail de sociabilité constitutif de l'animation d'une revue et, tout spécialement, dans le développement et le maintien des liens avec l'étranger. Parfois, l'examen des discours élaborés par et dans les revues néglige cet aspect pourtant déterminant. Que de réunions, de discussions, de lettres, de voyages à l'étranger, de versions différentes des articles, de la première idée à la publication finale du numéro « Culture française » de *Liberté* ! De plus, ces sociabilités et les réseaux qui les informent ne sont pas des havres de paix, de réflexion éthérée, ils sont secoués par des conflits, hiérarchisés par des répartitions inégales de pouvoir et de ressources, etc. Enfin, si les revues visent à fédérer une équipe autour d'objectifs communs, d'un discours et d'une esthétique partagés, la définition de ces objectifs, de ce discours, de cette esthétique, fait bien rarement l'unanimité, et le degré de cohésion, d'unité exigée des collaborateurs, mérite d'être pris en considération. La rapide histoire du « moment francophone » de *Liberté* aura montré, à sa manière, l'affrontement de deux conceptions opposées du rapport aux littératures étrangères et les jeux de coulisses que cela a suscités. On pourrait dire, à cet égard, qu'avant de circuler dans l'espace public grâce aux revues, les discours et les textes littéraires ont circulé dans les revues, dans les réseaux, les alimentant, une circulation qui implique toujours une possibilité de discussion, de négociation, de réécriture, de reprise et de transformation par d'autres acteurs. En un mot, les idées viennent aux revues par l'intermédiaire des réseaux.